

ÉLECTIONS CANTONALES - 20 ET 27 MARS 2011

**PS** 



**BILAN**  
DE LA  
**MAJORITÉ**  
**DÉPARTEMENTALE**

CHAQUE JOUR  
**À VOS CÔTÉS**

**LA GAUCHE POUR  
LA SEINE-ET-MARNE**

[votrecanton77.fr](http://votrecanton77.fr)



**VINCENT EBLÉ**

Président du Conseil  
Général de Seine-et-Marne

## DES ENGAGEMENTS tenus

En 2004, pour la première fois depuis plus d'un quart de siècle, les Seine-et-Marnais ont choisi de porter à la tête du Conseil général une majorité de gauche.

Depuis 7 ans, nous n'avons pas cessé d'agir pour accompagner la transformation de la Seine-et-Marne et faciliter le quotidien des Seine-et-Marnais dans des domaines aussi divers que la solidarité, la petite enfance, la réussite scolaire, les transports, la culture ou l'aménagement numérique.

A la veille du renouvellement de la moitié de l'Assemblée départementale,

lors des élections cantonales de mars 2011, nous avons tenu à faire le point sur l'action menée par la majorité départementale.

Vous rendre compte du mandat que vous nous avez confié : c'est aussi cela la marque de la majorité départementale de la gauche rassemblée que j'ai l'honneur de conduire.

**Ensemble, nous avons encore beaucoup à accomplir. Mobilisons nous pour garder la Seine-et-Marne à gauche en mars prochain.**

**AGIR POUR VOUS  
ET AVEC VOUS !**

**Consulter les Seine-et-Marnais sur tous les projets qui les concernent, c'est la véritable "marque de fabrique" de la majorité départementale. Parce que les meilleures décisions sont celles qui sont prises ensemble, depuis 2004, nous avons donc associé les Seine-et-Marnais aux décisions qui les concernent.**

- Organisation, en 2006, des rencontres départementales de la jeunesse.
- Mise en place d'un questionnaire "Quelle Seine-et-Marne pour demain ?", à l'occasion de la révision du SDRIF.
- Organisation des cafés du développement durable pour l'élaboration de l'Agenda 21 départemental.
- Tenue de 14 réunions publiques pour élaborer le projet "Collège du 21<sup>e</sup> Siècle".
- Création d'un Conseil des Jeunes seine-et-marnais.
- Organisation de 22 visites cantonales suivies de réunions publiques.
- Tenue de 8 grandes réunions publiques pour l'élaboration du projet de territoire "Seine-et-Marne en projets".

- Création d'un conseil participatif chargé de suivre la mise en œuvre du "Projet de territoire".
- Association systématique de tous les acteurs concernés à l'élaboration des schémas tels que tourisme, handicap, enfance, sport nature, etc.



**Vous rendre compte pour vous conforter  
dans votre soutien.**

## UN DÉPARTEMENT pour chacune et chacun

Dans quelques mois, les 20 et 27 mars, nous sommes appelés à renouveler 23 des 43 conseillers généraux de Seine-et-Marne.

Depuis 2004, Vincent Eblé à la tête d'une majorité rassemblant des élu(e)s de toute la gauche, socialistes, communistes, républicains, radicaux et verts, a profondément modifié les politiques départementales en faveur de la petite enfance, des transports, de l'éducation, du développement économique, du logement, etc.

Beaucoup a été fait, les pages qui suivent le montrent à l'environnement.

Pourtant, le gouvernement UMP n'a cessé de restreindre les capacités budgétaires des départements qui ont

mené, en lien avec les communes et les intercommunalités, des politiques innovantes répondant aux besoins quotidiens des Seine-et-Marnaises et Seine-et-Marnais.

Plus que jamais, les collectivités territoriales comme le Département de Seine-et-Marne, jouent un rôle majeur comme bouclier social face à la liquidation de pans entiers de notre pacte républicain.

**Les 20 et 27 mars 2011, forts d'un bilan conséquent et d'un projet innovant, votez pour les candidats socialistes qui se mobilisent tous les jours à vos côtés.**

**EMERIC BRÉHIER**

1<sup>er</sup> secrétaire de la fédération  
de Seine-et-Marne  
du Parti Socialiste



Action sociale

Pour mieux répondre aux besoins d'orientation, de conseil, de protection et d'accompagnement des familles seine-et-marnaises, 14 Maisons Départementales des Solidarités ont remplacé les anciennes unités d'action sociale. Les effectifs des professionnels de l'action sociale (assistantes sociales, médecins ou conseillers en économie sociale et familiale) ont été fortement renforcés (180 postes créés depuis 2004) et les moyens du planning familial ont été augmentés.

Insertion



Le Département soutient près de 500 contrats d'insertion par an, dont 50% débouchent sur un emploi ou une formation durable, par le soutien à l'insertion professionnelle des personnes sans qualification, des bénéficiaires du RSA et des chômeurs de longue durée via Initiatives 77, organisme associé du Conseil général.

Pour soutenir les projets des Seine-et-Marnais qui peinent à accéder aux crédits bancaires classiques, le Département a créé le "Microcrédit personnel".

Accès à la santé

Pour lutter contre la désertification médicale qui touche durement la Seine-et-Marne avec 40% de médecins de moins que la moyenne régionale et 28% que la moyenne nationale, la majorité départementale a mis en place un plan d'actions pour renforcer l'attractivité de notre territoire pour les étudiants et les pratiquants en médecine (accompagnement, bourses, maisons médicales...)



Personnes Agées

Pour accompagner les personnes âgées de Seine-et-Marne et leurs familles, nous avons :

- adopté en 2006 le schéma bleu dont l'un des axes majeurs est de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées,
- créé 858 places en maisons de retraites médicalisées depuis 2004,
- renforcé le soutien aux Associations d'Aide à Domicile qui emploient près de 3 000 personnes et bénéficient à 20 000 usagers,
- soutenu financièrement 350 associations de retraités.

Logement

Pour mettre en place un plan sans précédent de rénovation de quelques 6 000 logements, la majorité départementale soutient l'Office Public de l'Habitat de Seine-et-Marne.

Avec plus de 50% de son budget, la solidarité constitue la première des missions du Département.  
Mais au delà des compétences prévues par la loi, la majorité départementale aide les Seine-et-Marnais et les accompagne dans leurs projets.  
Si le Conseil général est en charge du versement du Revenu de Solidarité Active (RSA), de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), il œuvre également pour répondre aux préoccupations propres à notre territoire...  
En voici quelques exemples.

Personnes handicapées



Pour aider les Personnes handicapées et leur famille, la majorité départementale a :

- créé, avec l'État, le "guichet unique" pour toutes les aides, que constitue la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Entre 2006 et 2010, le Conseil général a multiplié sa contribution par deux,
- mis en place le service de transport à la demande PAM77 qui fonctionne 7 jours sur 7, pour plus de 1 800 usagers chaque mois,
- privilégié l'autonomie des personnes handicapées et favorisé leurs projets de vie en adoptant en 2009 un nouveau schéma départemental du handicap.

L'accueil de la Petite enfance



Avec 20000 naissances par an, la Seine-et-Marne est l'un des départements les plus dynamiques de France, alors même que le nombre de femmes actives y est supérieur à la moyenne nationale. Une vitalité qui rend cruciale la question des modes de garde.

La majorité de gauche a initié dès 2004 une politique ambitieuse pour accompagner les familles :

- en multipliant par 10 son aide à la création de places d'accueil pour la petite enfance, par le lancement en 2005 du premier Plan "1 000 places en cinq ans pour la petite enfance" (objectif atteint en 4 ans au lieu de 5), puis d'un second plan pour la période 2010-2014,
- en aidant financièrement les familles pour la garde d'enfant à domicile, la majorité départementale a créé l'aide "Bébébonus". Versée chaque année à 13 000 familles, elle peut atteindre 150€ par trimestre,

- en accompagnant le développement des micro-crèches pour permettre aux petites communes de créer des structures adaptées,
- en soutenant les Relais d'Assistantes Maternelles.



Accompagner les familles dans leur vie quotidienne, voici un des défis que sans relâche la gauche départementale entend relever depuis 2004.

Donner à chacune et à chacun la possibilité d'accéder à un mode de garde, de donner à ses enfants des conditions de scolarité - à tous âges - dignes d'un département francilien, faciliter la découverte et la pratique culturelle, accompagner dans la recherche d'un emploi, autant d'actions impératives à mener et à développer.

Soutenir la Jeunesse

Avec un tiers de moins de 25 ans, la Seine-et-Marne est un des départements les plus jeunes de France.

Une chance pour notre territoire mais aussi une exigence pour offrir à chacun les moyens de s'épanouir.

Les jeunes seine-et-marnais ont pu avec l'aide de la majorité départementale :

- bénéficier d'une aide pour financer une partie du coût du transport entre le domicile et le lieu d'études, grâce à la création de Mobil'Études (4 000 bénéficiaires),

- partir en vacances avec le dispositif "Sac Ados": 1 000 "Sac Ados" attribués en 2010 contre 1 seulement avant 2004,

donner leur avis sur l'avenir du département grâce à la création d'un Conseil des Jeunes seine-et-marnais, l'organisation des Rencontres de la Jeunesse et la définition de 25 actions prioritaires,

- être accompagné par les Missions Locales pour l'emploi des jeunes, et les associations d'éducation populaire soutenues par le conseil général,
- découvrir les scènes de musique actuelle,

- s'informer avec le site internet, véritable portail d'information, dédié à la jeunesse en Seine-et-Marne : [www.jeunesse77.fr](http://www.jeunesse77.fr)



**Contribuer à la réussite scolaire**

Favoriser la réussite de tous les jeunes seine-et-marnais : telle est l'ambition de la politique éducative menée par le Conseil général. À travers l'amélioration des conditions d'enseignement ou le soutien aux projets pédagogiques.

**Pour les collèges**

- 13 nouveaux collèges construits et 8 établissements ont subi une réhabilitation lourde depuis 2004.
- Augmentation de 10% des crédits de fonctionnement alloués à chaque collège.
- Soutien aux Projets Pédagogiques Innovants dont bénéficient chaque année près de 20 000 élèves.
- Mise en place d'un ordinateur de moins de 5 ans pour 10 élèves en 2011 contre 1 pour 80 élèves en 2004.
- Création de l'Aide à la Restauration Scolaire dont bénéficient 10 000 collégiens.

- Adoption en 2008 d'un véritable projet éducatif départemental : "Collège du 21<sup>e</sup> siècle", avec dans ce cadre, le lancement d'une expérimentation sur l'usage des nouvelles technologies dans 10 collèges pilotes.
- Actions de sensibilisation à la nutrition (semaine du goût, semaine du bio...).
- Actions de sensibilisation à la lecture, via la médiathèque départementale.
- Renforcement des effectifs en personnel d'entretien et de service dont le Conseil général a la charge depuis 2004.

**Pour l'Enseignement supérieur**

- Soutien à la création de locaux pour l'IUT de Sénart.
- Soutien à la création d'un IUFM à Torcy.
- Soutien à la création de la bibliothèque universitaire à Marne-la-Vallée.
- Création de Mobil'études, allocation pouvant aller jusqu'à 650€ par an destinée à prendre en charge une partie des coûts de transport des jeunes seine-et-marnais qui poursuivent des études supérieures (4 000 bénéficiaires en 2010).



**Favoriser les activités sportives**

Outil d'épanouissement individuel et de cohésion sociale, le sport joue un rôle essentiel dans la vie locale.

Sport pour tous, sport de haut niveau et sport scolaire : le Conseil général multiplie ses efforts pour soutenir les associations et les fédérations sportives.

- Depuis 2004, le budget départemental consacré à l'aide à l'investissement pour les équipements sportifs des communes a augmenté de 50%.
- Le budget consacré aux subventions des associations sportives a augmenté de 10% : plus de 1 600 associations aidées.

- Création d'une aide au sport de haut niveau : 84 contrats de haut niveau ont été signés avec des sportifs.
- Soutien aux unions nationales du Sport Scolaire (UNSS).
- Organisation annuelle des Assises départementales du sport.
- Soutien aux grandes manifestations sportives (jeux de Seine-et-Marne, fête des écoles multisports, challenge Thuram).
- Mise en place d'un schéma départemental des sports nature.



Parce que les transports sont une des préoccupations majeures des Seine-et-Marnais, la majorité départementale en a fait un axe fort de sa politique en donnant clairement la priorité au développement des transports en commun, sans négliger pour autant l'entretien et la sécurité de routes départementales.

**Les Transports collectifs**



**Plus de Confort**

La défense des intérêts de la Seine-et-Marne au sein du STIF a permis de nombreuses avancées :

- la mise en place des nouveaux trains ultra-modernes sur les lignes Paris-Provins et Meaux - La Ferté Milon,
- le retrait progressif des trains vétustes "petits gris".

**Plus de solutions**

- Mise en place progressive du cadencement sur toutes les lignes SNCF Transilien (trains à heures fixes et fréquences plus élevées).
- Réseau de bus "Seine-et-Marne express" : création de 3 nouvelles lignes et amélioration du service sur plusieurs autres lignes, notamment les soirs et les week-ends, les "Seine-et-Marne Express" parcourent ainsi près de 1,2 millions kilomètres par an contre 500 000 kilomètres en 2004.
- Développement des services de transports à la demande (6 agglomérations concernées).
- Création d'Allobus, service de transport à la demande pour les salariés en horaires décalés de la plateforme aéroportuaire de Roissy.

**Moins de dépenses**

Par son intervention au STIF, le Conseil Général a permis :

- la suppression des zones 7 et 8 de la carte orange (320 000 Seine-et-Marnais concernés),
- la mise en place du Ticket T+ à 1,70 € pour un voyage en bus à travers toute la Seine-et-Marne avec une correspondance.

**La Route**

**Créations**

Poursuite des grands projets d'aménagement pour relier les grandes agglomérations entre elles : liaison Meaux-Roissy; liaison sud de Chelles-Vaires, déviation de Brie-Comte-Robert, échangeur de Villeparisis...

**Réfection**

- Importants travaux de réfection d'ouvrages d'art sur d'anciennes routes nationales transférées au Département en 2004 (exemple : ponts de Provins).
- Soutien aux communes pour l'entretien de leur voirie : 213 contrats triennaux de voiries conclus depuis 2004.

**Sécurisation**

Priorité donnée à la sécurité routière par la mise en place de solutions adéquates sur les sites accidentogènes (traversée de la forêt de Fontainebleau, anciennes nationales Montereau-Fault-Yonne - Nogent-sur-Seine).

**Les circulations douces**

- Adoption d'un schéma départemental des itinéraires cyclables.
- Création d'un comité des usagers du vélo.
- Création d'un site de covoiturage : [covoiturage.fr](http://covoiturage.fr)



## GRÂCE AU TOURISME, VALORISER NOTRE CULTURE ET NOTRE PATRIMOINE

La Seine-et-Marne est la première destination touristique d'Île-de-France après Paris. Un atout que le Conseil Général entend bien cultiver en s'appuyant notamment sur la richesse et la diversité de notre patrimoine. Dans le même temps, la majorité départementale n'a eu de cesse de favoriser l'accès du plus grand nombre à une offre culturelle de qualité.

- Adoption du nouveau schéma départemental du tourisme 2009/2013.
- Soutien aux projets de développement dans le cadre des 3 pôles touristiques régionaux (Sud Seine et Loing, Marne Ourcq et Morin, Provinois Bassée Montois).
- Aide à la modernisation des hébergements touristiques (gîtes, hôtels, chambres d'hôtes...).
- Obtention du label national "Tourisme et Handicap" attestant des efforts déployés pour l'accueil des personnes handicapées dans les musées départementaux.
- Réouverture du château de Blandy-les-Tours, complètement restauré : 6 300 visiteurs en 2009.
- Organisation de la "Randonnée des 3 châteaux".
- Augmentation de 31,5% du budget consacré à la culture depuis 2004 : 108 structures locales subventionnées.
- Création du festival "Depayz'art", en 2008 : 25 000 spectateurs.
- Création des sites internet des archives départementales et de la médiathèque départementale.
- Soutien à Act Art, opérateur culturel du Département, et aux Scènes rurales.



Si la Seine-et-Marne a la chance de bénéficier du taux de création d'emplois le plus fort d'Île-de-France et d'un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale, favoriser un développement économique de qualité sur tout le territoire départemental demeure une préoccupation majeure du Conseil général autour de quelques actions prioritaires.

## ACCOMPAGNER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE QUALITÉ

- Soutien aux 3 pôles de compétitivité seine-et-marnais : Cap Digital, Advancity, Astech.
- Aide à la requalification des zones d'activité : Ozoir-la-Ferrière, Savigny-le-Temple, Meaux.
- Adoption début 2010 d'un plan pour favoriser la sortie de crise axé sur l'aide aux projets innovants des entreprises.
- Soutien à la création d'entreprises et aide à l'exportation via l'agence de développement économique du Conseil Général : Seine-et-Marne Développement.
- 54 673 nouvelles entreprises implantées en Seine-et-Marne depuis 2004.
- Participation avec l'État et la Région au plan de revitalisation économique du sud Seine-et-Marne.
- Création d'un fonds d'attractivité doté de 900 000€ pour favoriser le développement de projets de développement économique sur toute la Seine-et-Marne.
- Création d'E-Transformation 77, dispositif de soutien aux entreprises qui développent de nouveaux usages numériques.



## CONDUIRE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

## SOUTENIR LES CHOIX DES COMMUNES RURALES

- Créer de nouveaux équipements sportifs ou culturels, restaurer le patrimoine ou participer à la rénovation des centres villes pour une meilleure qualité de vie des habitants : le Conseil général soutient les projets de ces communes via les contrats ruraux et les contrats CLAIR. Depuis 2004, près de 200 d'entre elles en ont bénéficié. Le Département y consacrait 2 M€ en 2000. Il y consacre 3,8 M€ en 2009.
- Développer des services adaptés : micro-crèches, réseaux d'assistantes maternelles, bibliobus, muséobus, etc...
- Soutenir le maintien des petits commerces en zones rurales.
- Et pour les grandes agglomérations, création du Contrat Départemental de Développement Durable (C3D) : 8 intercommunalités en ont déjà bénéficié.

Avec 514 communes, dont 70% ont moins de 2 000 habitants, la Seine-et-Marne se caractérise par une vaste partie rurale. C'est une chance pour la qualité de vie dans notre département à condition de fournir des réponses adaptées à ces réalités.

Car la ruralité d'aujourd'hui n'a plus grand chose à voir avec celle du passé. Comme tous les Seine-et-Marnais, les habitants des communes rurales aspirent à la même qualité de services.

- Réalisation, dans le cadre d'une délégation de service public Sém@for77, d'un réseau de 1 200 kilomètres de fibre optique qui raccorde 207 zones d'activités et 589 équipements publics dont les 125 collèges publics.
- Coût pour le Département : 17 M€, subventionnés à 50% par la Région.
- Sém@for 77 garantit, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, à tout Seine-et-Marnais non éligible à l'ADSL, un accès à internet à 512 kbits minimum par une technologie appropriée (fibre, Wimax, satellite...).
- Réalisation en cours, en partenariat avec 12 intercommunalités seine-et-marnaises, d'une étude sur les conditions d'extension du réseau.
- Parallèlement, le Conseil Général favorise les nouveaux usages numériques (télétravail, téléconférences, enseignement à distance, etc...) et aide les petites communes à développer leurs sites internet.



L'accès à internet est devenu aujourd'hui presque aussi essentiel que l'accès à l'eau ou à l'électricité.

Pour lutter contre les risques de fractures numériques, le Conseil général a décidé d'agir de façon volontariste pour pallier les carences des opérateurs privés.

Avec un objectif : garantir à 100% des Seine-et-Marnais un accès à internet à au moins 512 kbits pour les particuliers et à au moins 2Mbits pour les entreprises.

Prochaine étape : poursuivre le développement de la fibre optique et améliorer progressivement la vitesse de connexion sur l'ensemble du territoire.

## VIVRE UNE SEINE-ET-MARNE DURABLE ET ÉQUITABLE

Dès 2004, la majorité départementale s'est engagée résolument dans une politique de développement durable.

Une exigence de chaque jour qui produit aujourd'hui ses premiers résultats.

- Adoption dès 2006 d'un Agenda 21 départemental. Véritable plan d'action pour promouvoir le développement durable, ce document a obtenu le label du ministère de l'environnement et a fait l'objet d'une évaluation par des experts indépendants.
- Lancement, avec 3 ans d'avance sur l'obligation légale, d'un Plan Climat Énergie pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.
- Mise en place progressive d'éco-conditions pour toutes les subventions versées par le Département.
- Adoption en 2006 d'un Plan départemental de l'eau pour préserver la ressource en eau et en reconquérir la qualité : en 3 ans, le nombre d'habitants touchés par une eau de qualité "non conforme" a baissé de 40%.
- Création des Mesures Agro Environnementales pour soutenir les efforts des exploitants agricoles qui changent leurs pratiques professionnelles dans un sens plus soucieux de l'environnement.
- Adoption d'un Plan de Déplacement de l'Administration pour réduire les émissions de CO2 liées aux déplacements professionnels des agents départementaux.
- Élaboration d'un Atlas dynamique de la biodiversité, premier du genre en France.
- Développement des Espaces Naturels Sensibles dont 18 sont désormais ouverts au public.
- Suppression de l'usage des pesticides pour l'entretien des routes départementales.



Depuis 2004, les départements se sont vus confier par la loi de nombreuses compétences nouvelles : personnel d'entretien des collèges, restauration scolaire, versement du R.M.I. puis du R.S.A., anciennes routes nationales...

## QUAND L'ÉTAT NOUS ENDETTE AVEC UNE MAUVAISE DÉCENTRALISATION

En Seine-et-Marne, ces nouvelles compétences se sont traduites par le transfert de plus de 2000 personnels issus de l'État, entraînant ainsi un doublement des effectifs du Conseil Général.

Ces transferts de compétences se sont accompagnés de moyens financiers supplémentaires pour le Département.

Toutefois, comme l'a récemment établi la Cour des comptes, ces moyens ne compensent que partiellement le coût de ces compétences transférées.

Fin 2010, le manque à gagner pour le budget du département atteindra 150 millions d'euros.

Ce sont autant de sommes en moins que le Conseil général pourrait consacrer aux collèges, aux routes, au sport ou à la culture, au développement économique et à l'emploi.

C'est la raison pour laquelle avec l'ensemble des Présidents de Conseils généraux de France, de toute tendance politique

confondu, le Conseil Général de Seine-et-Marne ne cesse de demander au gouvernement que l'État finance, à l'euro près, les compétences qu'il a mises à la charge des départements et pour lesquelles les conseillers généraux n'ont aucune marge de manœuvre. C'est notamment le cas des 3 allocations nationales de solidarité que sont le R.S.A., la P.C.H. et l'A.P.A.



## DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE LA SEINE-ET-MARNE

- Contribution à la révision du Schéma Directeur de la Région Île-de-France.
- Elaboration d'un véritable projet départemental de territoire "Seine-et-Marne en projets" : oui à la poursuite de notre développement mais pas à n'importe quelle condition !
- Participation aux travaux de Paris Métropole pour que la Seine-et-Marne ne soit pas la grande oubliée des projets du Grand Paris.
- Lancement d'une réflexion sur un projet partagé sur le secteur de Roissy pour que l'aéroport profite davantage aux Seine-et-Marnais.
- Campagne-pétition menée en février 2009 pour exiger de l'État qu'il rembourse les 75 M € dûs au Conseil Général au titre de la décentralisation. Aujourd'hui ce sont 150M€ que l'Etat doit à la Seine-et-Marne.



Trop souvent par le passé, notre département a été considéré comme un simple exutoire de l'Île-de-France pour accueillir de nouveaux habitants ou des activités sources de nuisances.

Forte de ses atouts, la Seine-et-Marne entend aujourd'hui prendre son destin en main et occuper toute sa place au sein de la région capitale. Par sa défense déterminée des intérêts de la Seine-et-Marne, la majorité départementale s'y emploie.

- 38€ par habitant, c'est les frais d'administration générale du Conseil général de Seine-et-Marne contre 71€ par habitant en moyenne nationale.
- 658€ par habitant, c'est le montant de la dette du département en 2009; après avoir littéralement explosé entre 1992 et 1998 (passant de 331€ par habitant à 775€ par habitant).



- 122€ par habitant, c'est ce que l'État verse chaque année à la Seine-et-Marne au titre de la dotation globale de fonctionnement contre 174€ par habitant dans les Hauts-de-Seine et 202€ par habitant en Seine-Saint-Denis : une injustice criante que les élus départementaux ne cessent de dénoncer sans être, pour le moment, entendus par l'État.
- Entre 2005 et 2009, avec une moyenne annuelle de 202 millions d'euros, le Département a augmenté son budget d'investissement de 30% par rapport à la période 2000-2004.
- 7,06% : c'est le taux de la taxe d'habitation en vigueur en 2010 : un taux nettement inférieur à la moyenne nationale (7,53%).

Chaque euro dépensé par le Conseil Général est un euro utile. Tel est le maître mot des élu(e)s de la majorité départementale.

Des efforts importants de maîtrise des coûts de fonctionnement ont ainsi été menés ces dernières années, notamment pour faire face aux tensions budgétaires que connaissent tous les départements.

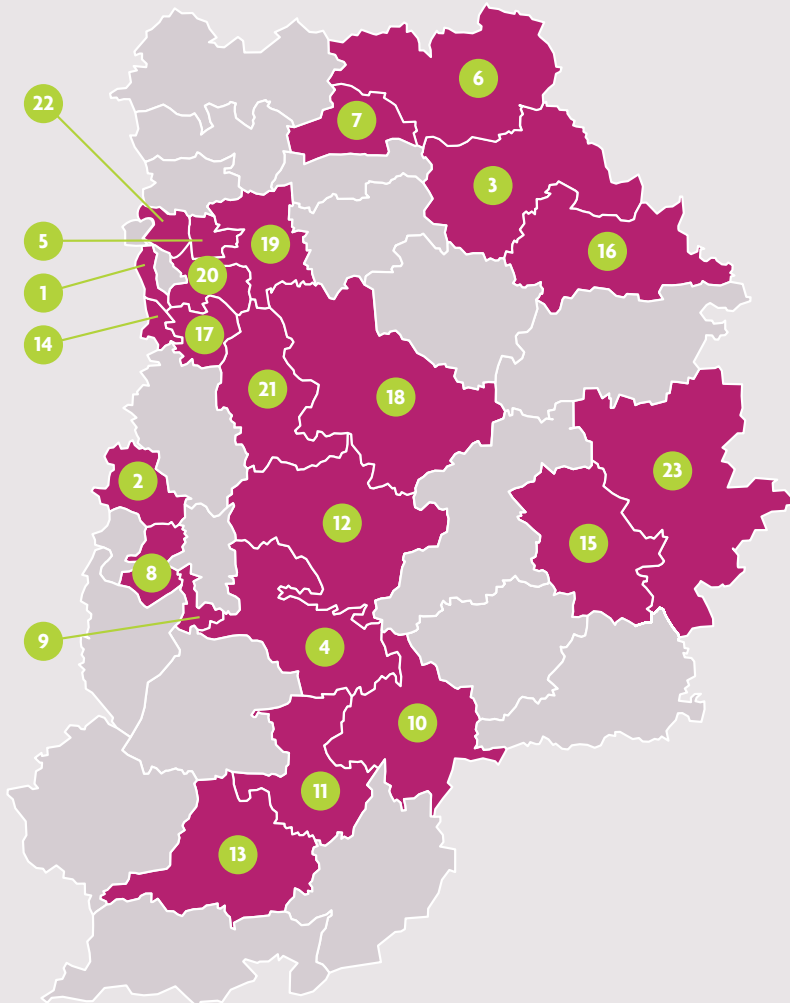
Ces efforts permettent à la Seine-et-Marne de conserver une situation budgétaire saine et de limiter au maximum l'imposition des Seine-et-Marnais.

# LES 20 ET 27 MARS 2011

## Votez pour les candidates et candidats soutenu(e)s par le Parti Socialiste

### LES CANTONS RENOUEVELABLES

- |                         |                          |                      |                           |
|-------------------------|--------------------------|----------------------|---------------------------|
| 1 Champs-sur-Marne      | 7 Meaux Nord             | 13 Nemours           | 19 Thorigny-sur-Marne     |
| 2 Combs-la-Ville        | 8 Le Mée-sur-Seine       | 14 Pontault-Combault | 20 Torcy                  |
| 3 La Ferté-sous-Jouarre | 9 Melun Sud              | 15 Provins           | 21 Tournan-en-Brie        |
| 4 Le Châtelet-en-Brie   | 10 Montereau-Fault-Yonne | 16 Rebais            | 22 Vaires-sur-Marne       |
| 5 Lagny-sur-Marne       | 11 Moret-sur-Loing       | 17 Roissy-en-Brie    | 23 Villiers-Saint-Georges |
| 6 Lizy-sur-Ourcq        | 12 Mormant               | 18 Rozay-en-Brie     |                           |



**1 300 000**

Le nombre d'habitants répartis dans 514 communes

**43**

Comme le nombre de cantons en Seine-et-Marne

**23**

C'est le nombre de cantons concernés par l'élection de mars 2011

**18**

Le nombre d'élus socialistes, républicains et de progrès au Conseil général

Contactez votre candidat en vous rendant sur notre site internet.

**LA GAUCHE POUR  
LA SEINE-ET-MARNE**

**votrecanton77.fr**